Le Bulletin

Syndicat National du Personnel Navigant Commercial

A TOUS PNC EASYJET JUILLET 2014 BS.14-07-044-EZY

Lyfestyle #2 Les résultats de négo

Tu veux ça ? Tu me donnes quoi en échange ?

24 GDO

La Compagnie ne négocie pas mais fait du troc...
Elle demande en échange que les promotions s'effectuent en FRV, évidemment. Bien que la notion d'échange soit irritante, nous devons garder à l'esprit la majorité du PNC qui est en FRV. Le SNPNC a par ailleurs demandé qu'en cas d'accord, les holding pools ne soient pas impactées.

Le 15/30 15 ON – 15 OFF

Toujours dans son esprit de « trading » la Compagnie ne refuse pas notre demande, mais la conditionne (évidemment) au FRV.
Elle demande en échange que les transferts se déroulent en FRV sur toutes les bases. Le SNPNC a également demandé que les holding pools ne soient pas impactées, en cas d'accord.

Xlong Sector

Le SNPNC avait revendiqué la mise en place de l'Extra Long Sector Pay malgré l'échec des NAO. La Compagnie (fan de troc) la conditionne aux éléments ci-dessus. Le SNPNC a demandé une rétroactivité à mai en cas d'accord.

Vu les conditions énoncées par la Compagnie, le SNPNC a organisé un référendum auprès de ses adhérents.

Référendum

65% acceptent les promotions en FRV.
84% des crews en 6-3 souhaitent conserver leur rythme en cas de transfert, mais ne représentent que 35% du PNC.
90% des crews en FRV souhaitent conserver leur rythme de travail en cas de transfert.

On le sait, notre décision pourrait être perçue comme impopulaire par certains, sans qu'ils soient d'ailleurs forcément concernés, nous l'assumons, car un syndicat n'est pas là pour chercher à être populaire par la démagogie, mais pour assurer une pérennité de l'emploi sur chaque base (en effet, qui recrute en ce moment ?), en prenant en compte la rentabilité de chacune d'entre elles. Et, au vu des prévisions de promotions sur les bases ayant encore le 6-3 (en gros… peu, les places seront très chères), vu la réduction du nombre d'avions sur la plus grosse base en France, vu que les holding pools des promotions et transferts ne seront pas impactées, vu que la majorité du PNC est déjà en FRV l'échange est acceptable et le rythme 6-3 n'est pas bradé. Les 24 GDO, le 15-15, l'Extra Long Sector Pay et leurs conditions seront validés par le SNPNC.

Jours OFF connus à M-2

Offrir une meilleure vision du planning pour le FRV, cela doit passer par la connaissance des jours de repos non plus le 17 du mois M-1, mais le 17 du mois M-2. La proposition n'est pas rejetée, mais est liée au projet lifestyle, projet qui se fait attendre…

(IN)STABILITÉ ROSTERS

Les changements intempestifs de planning si fréquents ne sont plus tolérables. La Compagnie lie encore cette demande au projet lifestyle, soit rien avant 18 mois…

Nous continuerons à mettre la pression sur la Compagnie.

La proposition alléchante de transfert contre une rétrogradation ! HALLUCINANT…

Imaginez être en attente de transfert sur Nice par exemple, situation somme toute banale. Imaginez recevoir un mail de votre encadrement ayant pour sujet « your transfer request to Nice ». On se dit…ça sent la bonne nouvelle…et bah non ! easyJet vous propose d'être rétrogradé et de partir de suite…Ou comment proposer une rétrogradation, qui est une sanction, et se sentir bien dans ses baskets… Pionneering sans doute…et surtout, tellement motivant. La prochaine idée c'est quoi ? Les FA devront accepter un probationary salary pour partir plus vite ? Les pilotes on leur enlève une barrette aussi s'ils veulent partir plus vite ? « Bizarrement », aucune proposition n'a été acceptée.

Du « $_{bon}$ pièttre » management comme on l'aime $_{pas}$. C'est révoltant.

Obtenir une titularisation…Le parcours du combattant de nos collègues saisonniers.

Une, deux, voire trois saisons et toujours pas de CDI en poche pour des collègues qui passent un hiver difficile, aussi bien moralement que financièrement. Le SNPNC a demandé et obtenu que les titularisations, où qu'elles soient, s'effectuent à l'ancienneté. Aussi dès cet hiver, nous devrions voir les résultats de notre revendication.

ADHESION

9 € / mois

Nom : **Grade :**

Prénom : **@:**

Adresse :

Si **déduction faite des impôts.**
coût réel : 3 € 60 /mois

SNPNC 1 Rue de la Haye, CS 18939 Tremblay en France, 95732 Roissy CDG CEDEX -snpnc@snpnc.org- 0149195818